



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Table des matières

Résumé	5
Promotion et communication	7
Phare de Cordouan	10
Développement territorial	16
Gestion de l'eau - SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés (OK)	17
Gestion de l'eau - Zones humides	21
Gestion et prévention des risques d'inondation	26
Projet QUEST	29
Approche administrative (manque marchés)	31
	35



Résumé

Les principales missions du SMIDDEST

- La Promotion et le Développement de l'Estuaire : pour faire de l'estuaire un grand site de tourisme nature à l'échelle nationale et assurer sa promotion grâce à des actions spécifiques (conception d'évènements, mise en réseau et professionnalisation des acteurs, recherche de financements pour la création de sites d'accueil, développement de l'économie touristique locale, développement du tourisme fluvial plus spécifiquement).
- La gestion du Phare de Cordouan, le plus ancien Phare de France, classé Monument Historique en 1862 et seul phare français encore habité.
- La gestion de l'eau et des milieux aquatiques : c'est la préservation de l'environnement avec le SAGE et la prévention contre les inondations.

En 2015, toutes les missions ont été abordées et elles ont connu des avancées significatives.

Les faits marquants de 2015 :

- Deux nouvelles adhésions : la Communauté de communes de Haute-Saintonge et la Communauté de communes de l'Estuaire
- L'élaboration du PAPI complet et sa validation nationale lors de la CMI du 5 novembre 2015
- L'organisation d'une 1^{ère} demi-journée d'échanges sur l'état écologique et chimique de l'estuaire et ses relations avec l'amont (fleuves) et l'aval
- La publication d'un guide méthodologique pour la prise en compte des zones humides dans les projets de territoire
- Le lancement du Plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire
- Le lancement du projet QUEST-Gironde (Livre blanc de l'estuaire)
- La poursuite des travaux à Cordouan
- La participation à la Fête du fleuve de Bordeaux

PROMOTION & COMMUNICATION

Communication institutionnelle

10 400 visiteurs ont consulté le site internet <u>www.smiddestr.fr</u>, soit une augmentation significative par rapport à l'année précédente (4000 visites en 2014). Deux **newsletters** ont été envoyées pour informer le grand public et les partenaires institutionnels des actualités du SMIDDEST. On compte 700 abonnés, qui ont montré un intérêt pour son contenu (taux d'ouverture et de clics satisfaisants)

10ème édition du magazine « l'Univers de l'Estuaire »

Élément structurant de la politique de promotion de l'Estuaire et des territoires qui le composent, l'Univers de l'Estuaire, magazine de 16 pages, a été édité en mai à 240 000 exemplaires. Comme pour les précédentes éditions, le SMIDDEST a assuré la conception du magazine, l'impression et la diffusion étant assurées par les Conseils Généraux de Gironde et de Charente-Maritime. Distribué dans les boîtes aux lettres des communes bordant l'estuaire et dans des sites et offices de tourisme, ainsi que dans des points stratégiques autour de Bordeaux, le magazine s'adresse aussi bien à un public de lecteurs fidèles qu'à des visiteurs qui découvrent l'Estuaire.



L'édition 2015 a mis l'accent sur la mémoire de l'estuaire au sens large : comment

l'estuaire est ancré dans son époque (art contemporain, progrès techniques dans la navigation) tout en entretenant un lien avec son passé (réhabilitation des espaces naturels et du patrimoine bâti, collectage de mémoire locale, médiation culturelle). En complément des contenus éditoriaux, le magazine propose des idées d'itinéraires et de visites. Les retours sur cette édition ont été positifs.

3ème édition de la carte de découverte de l'Estuaire de la Gironde

Créée à l'occasion de Bordeaux Fête le fleuve 2013, la carte de poche a été éditée pour la 3^{ème} fois en 2015 à 5 000 exemplaires. A la fois outil de localisation et de promotion, par la présence de « zooms » sur 17 points d'intérêt au dos de la carte, la carte est perçue comme une vraie source d'informations pratiques. Le format et son caractère interdépartemental ont particulièrement séduit. 3 000 cartes ont été distribuées directement au grand public lors de Bordeaux fête le fleuve ainsi que dans les offices de tourisme pendant la saison touristique.

Animation du site internet www.estuaire-gironde.fr

Le site propose des rubriques présentant les principaux atouts de l'Estuaire (navigation, environnement, paysages...), assorties d'un « carnet d'adresses » présenté sous la forme d'une carte interactive et d'un calendrier des balades en bateau. Il permet aux internautes de rechercher une croisière en fonction de la date, de la durée, du port de départ, de la thématique principale de la balade, ou encore de la compagnie. La fréquentation du site a augmenté de 15% par rapport à 2014 et a atteint 49 000 visiteurs. Le calendrier des balades en bateau reste la rubrique la plus populaire.

TOTAL ANNEE	2014	2015	évolution
Visiteurs	42 822	49 182	+ 15%
Pages vues	155 904	165 650	+ 6%
Pages par visite	3,12	2,88	- 8%
Taux de rebond *	51,81%	50,44%	- 3%
Durée moyenne de la visite	02:30	02:22	- 5%
Visiteurs uniques/jour en moyenne	117	135	+ 15%

^{*} taux de rebond : proportion de personnes qui quittent le site après avoir visionné une seule page. Pour les sites qui ont un contenu très riche (ex. médias) l'objectif est qu'il soit le plus bas possible. Toutefois, il peut être au contraire vu comme un indicateur de performance : l'internaute qui recherchait une information précise l'a trouvée en 1 clic.

Promotion de l'Estuaire lors de « Bordeaux Fête le fleuve »

Après le succès de *Bordeaux fête le fleuve 2013*, où l'Estuaire était invité d'honneur, le SMIDDEST a participé à l'édition 2015 de la manifestation qui s'est tenue du 22 au 31 mai sur les quais de Bordeaux.

Les objectifs de cette opération :

- Promouvoir la destination Estuaire : montrer la diversité et la richesse de l'offre touristique des différents territoires et sites qui composent l'Estuaire
- Accroître la fréquentation touristique pour la saison à venir (susciter des visites, séjours, croisières)
- Mobiliser le réseau des acteurs institutionnels et touristiques, fédérer les offices du tourisme du territoire et les comités départementaux du tourisme
- Faire connaître le caractère exceptionnel du phare de Cordouan, accroître la notoriété du monument, mobiliser le grand public autour de la campagne «Tous gardiens de Cordouan »
- Donner des clés de compréhension de l'estuaire, tant historiques qu'environnementales





Le fait que l'opération soit de nouveau couplée au départ de la Solitaire du Figaro et au salon Bordeaux nautic, la présence du Belem, ajoutés à des conditions météorologiques clémentes, ont amené une fréquentation record : 520 000 visiteurs sont venus sur les quais durant les dix jours.

La participation du SMIDDEST, plus légère qu'en 2013, a consisté à assurer l'accueil et le renseignement des visiteurs de la manifestation au sein d'un stand de 50 m², aménagé pour assurer la promotion de l'Estuaire de la Gironde (grand comptoir, carte murale). Le stand a été également pour moitié consacré au phare de Cordouan (comptoir dédié, dispositif de visite virtuelle, panorama circulaire, borne interactive).

Grâce à la présence quotidienne de l'Agence de Développement Touristique de la Gironde et à l'appui de 17 offices de tourisme des deux rives, un accueil personnalisé et qualitatif a pu être réservé à chaque visiteur pendant les 10 jours.

Des outils de promotion étaient distribués sous le stand : le magazine l'Univers de l'Estuaire, la carte touristique, le document d'appel de Cordouan ainsi que de nombreuses documentations touristiques apportées par les offices de tourisme et Gironde Tourisme.



Un comptoir dédié au phare



Le dispositif de visite virtuelle (extérieure)

Des modules ludiques et participatifs, assurés par des animateurs qualifiés ont été proposés à des

individuels ou des petits groupes. Les associations et les sites naturels et culturels de l'Estuaire ont été sollicités pour proposer un programme varié: Visite virtuelle du Phare de Cordouan commentée par l'Association pour la sauvegarde du phare de Cordouan, la vie du quotidien gallo-romain par le site et musée du Fâ, un patrimoine historique en bordure d'estuaire par la Villa Gallo romaine de Plassac, « Qui est qui ? » des oiseaux par Terres d'Oiseaux, les poissons migrateurs (Association MIGADO), atelier de nœuds marins par le cercle nautique de Meschers.



L'organisation d'un éduc'tour à Cordouan

Pour la première fois, le SMIDDEST a invité les offices de tourisme et les agences de développement touristique des départements à une journée de découverte et d'échanges au phare de Cordouan. Cette rencontre s'est adressée plus particulièrement aux personnes présentes à Bordeaux fête le fleuve, afin de les préparer à faire la promotion de l'ensemble du territoire.

La journée a débuté par une présentation en salle, suivie d'une excursion au phare, et s'est achevée par la visite de la Maison de Grave (en partenariat avec le Conservatoire du littoral).

Cet éductour a réuni plus de 50 participants des deux rives qui ont montré un vif intérêt pour cette initiative. La visite du phare a été particulièrement appréciée par les agents des offices de tourisme, qui ne connaissaient pas le site alors qu'ils reçoivent beaucoup de demandes de renseignement dans leurs points d'accueil pendant la saison.





PHARE DE CORDOUAN

Personnels mobilisés:

- 4 gardiens
- une chargée de mission a été recrutée en renfort pour 9 mois, dont 6 à temps plein sur le dossier Cordouan, pour gérer la préparation de la saison, la billetterie transporteurs et mettre en place la boutique-test. Pendant la haute saison touristique, elle a assuré une présence 5 jours sur 7 sur site.
- Comme en 2014, un saisonnier a été recruté en haute-saison (6j/7) pour assurer la sécurité et permettre une meilleure circulation des visiteurs à l'intérieur du fût. Sa présence a été étendue aux week-ends des mois de mai et juin.
- Le Directeur du syndicat, la responsable administrative (pour le suivi des contrats, des conventions et le suivi comptable) et la chef de projet promotion-développement consacrent également un temps de travail important à la gestion quotidienne, à la préparation et au suivi de la saison, ainsi qu'au suivi des études et de tous les dossiers conduits en partenariat avec l'État (comités de pilotage, candidature UNESCO, travaux, projet de monument..).

La saison à Cordouan

La saison 2015 à Cordouan s'est déroulée de manière satisfaisante. 6 transporteurs ont été conventionnés pour vendre les tickets d'entrée du phare.

Nombre de tickets vendus : 20 307 (17 180 tarif plein et 3 127 tarif réduit) soit une fréquentation quasiment identique à celle de 2014.





La saison a été particulièrement marquée par :

Le renforcement des mesures pour améliorer la gestion des flux et la sécurité des visiteurs

L'objectif étant de diminuer en amont le risque d'accident tout en améliorant la qualité de la prise en charge et la sécurité juridique du syndicat en cas de problème. Tout le dispositif d'information des visiteurs (affichettes bateaux, mentions tickets, explications sur site internet), d'amélioration de la signalétique sur place et le rappel systématique des consignes de sécurité, initié en 2014, a été reconduit et renforcé. Tous les matériels (défibrillateur, pharmacie de premier secours) ont été contrôlés et renouvelés au besoin.

Concernant la gestion des flux de visiteurs et le respect des obligations légales, l'expérimentation conduite en 2014 a été poursuivie. Elle consistait à faire varier le nombre total de visiteurs autorisés à visiter le phare

chaque jour en fonction du coefficient de marée du jour, avec l'objectif de maintenir globalement le nombre total sur la saison. Grâce à une concertation plus étroite en amont de la saison, le décalage des arrivées des transporteurs sur site s'est fait de façon beaucoup plus systématique que les autres années.

L'instruction de la demande de dérogation pour une augmentation des quotas de visiteurs admis en simultanée dans le fût

Suite au dépôt du dossier de demande de dérogation en décembre 2014, la sous-commission ERP-IGH s'est réunie en février 2015 et a émis un avis favorable au dossier, assorti d'une série de prescriptions. Il a été nécessaire de faire appel à un AMO (cabinet A2CI) pour trouver les meilleures solutions techniques, compte tenu des nombreuses contraintes du site (classement MH, puissance électrique disponible, résistance des installations en milieu marin...). Celui-ci a remis un rapport provisoire en septembre, ce qui a permis de déposer un nouveau dossier fin octobre auprès de la sous-commission ERP-IGH pour validation des aménagements proposés. Ceux-ci devraient être réalisés au premier semestre 2016 pour une application du nouveau quota à partir de la haute saison 2016.

Amélioration des supports de médiation : la création d'un livret de visite

Un livret de visite de 16 pages, donnant les principaux éléments de compréhension du phare et proposant un bref descriptif des éléments remarquables de chaque salle a été créé. Le contenu a été élaboré en interne et la conception graphique confiée à un prestataire. Il a été traduit en anglais et imprimé à 10 000 ex en français et 5 000 en anglais. Il a été distribué gratuitement à chaque famille de visiteurs à leur arrivée au phare.



La mise en place d'une boutique-test

Il s'agissait de tester la vente de produits souvenir sur le phare. Afin d'éviter de recruter un personnel dédié dès cette 1ere année, la mise en place et la tenue de la boutique ont été confiées à une chargée de mission. Il a été possible d'ouvrir 63 jours. La gamme de produits vendus comprenait des cartes postales et un poster, des T-Shirts adultes et enfants et trois ouvrages consacrés à Cordouan. Le chiffre d'affaire généré par cette expérimentation a été de 6 387,10 € (soit une moyenne de 100€ par jour d'ouverture). Ce résultat s'explique en grande partie par une gamme de produits limitée, une mise en route tardive (fin juin), un emplacement (dans le vestibule du fût) qui s'est avéré peu propice (mauvais éclairage, très bruyant...) et l'absence de mobilier adapté.

Cependant, les retours ont été positifs de la part des visiteurs : impression de contribuer à l'entretien du site, produits vendus exclusivement au phare et à un tarif raisonnable.

La promotion du phare

Conception et édition d'un document d'appel

Distribué dans les offices de tourisme girondins et charentais-maritime, ainsi que lors de Bordeaux Fête le fleuve, ce document d'appel a été édité à 20 000 exemplaires. Les offices de tourisme présents aux Bourses aux dépliants des deux départements ont accueilli très favorablement ce document car il présente toutes les infos pratiques pour se rendre au phare, en complément des documents édités par chaque transporteur.

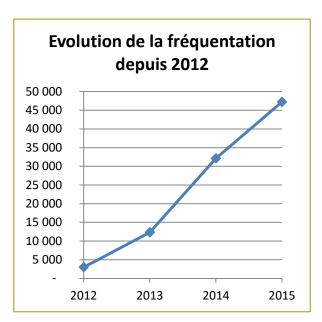


// Gestion des demandes presse

Une vingtaine d'articles ou de reportages a été consacré à Cordouan en 2015, parus principalement dans la presse locale (Sud Ouest, Journal du Médoc, France Bleu). Le magazine Historia a publié un dossier consacré à l'Estuaire de la Gironde et à Cordouan. Trois sessions de tournage ont été organisées sur place pour un documentaire de 110 minutes sur les phares diffusés par Thalassa tout début 2016.

// Internet et réseaux sociaux

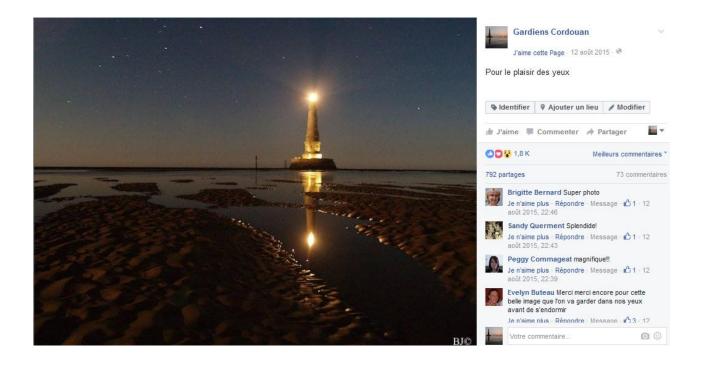
Le site internet <u>www.phare-de-cordouan.fr</u> semble avoir rencontré son public. Après une refonte graphique en mai 2014, sa fréquentation avait connu une forte augmentation (+160%) L'année 2015 a connu de nouveau une progression, démontrant l'intérêt et la légitimité de ce site internet. On compte 47 000 visiteurs sur l'année. Ce site vient en complément de celui édité par le Ministère de la Culture et de ceux des sociétés de transport, présentant à la fois des informations pérennes (histoire, architecture), des actualités mais aussi l'ensemble des informations pratiques pour visiter le phare.



La fréquentation du site connaît une forte saisonnalité

(40% des visites ont lieu en juillet et août, 87% se concentrent sur 6 mois, d avril à septembre) De plus, elle est très sensible à la couverture médiatique dont bénéficie Cordouan : à chaque mention dans un média (presse, radio, TV), la fréquentation double pendant les jours suivants.

Deux comptes Facebook (Phare de Cordouan et Gardiens Cordouan) sont animés régulièrement par les chargés de mission et les gardiens. Fin 2015, ils sont suivis par 2500 et 4000 personnes. Les indicateurs (taux d'interaction) montrent un vif intérêt des internautes pour la présence du phare sur les réseaux sociaux. Le partage par des comptes très suivis (ex. Charente-Maritime tourisme, médias) entraîne des pics d'audience significatifs. Certaines ont connu un véritable succès : par exemple, la photo ci-dessous a été partagée 800 fois, 77 000 personnes ont vu la publication et 1800 personnes ont cliqué sur «j'aime »



Fin des travaux d'étanchéification de la toiture et lancement d'une nouvelle tranche (MO : ETAT DRAC)

Grâce aux reliquats financiers de la tranche de travaux précédente et à la participation de la Région Poitou-Charentes (que l'Etat est venu doubler, conformément à la clé de répartition du financement des travaux définie en 2013), l'étanchéification des toitures du bâtiment annulaire a pu être achevée en mars 2015. En septembre, conformément au programme pluriannuel de travaux établi en 2013 par l'agence Goutal, une nouvelle campagne de travaux a été lancée. Il s'est agit d'engager la restauration des pierres de la partie basse du fût du phare (dit « renaissance »). Les marchés ont été passés par la DRAC pour deux ans (ce qui permettra de restaurer la moitié du fût, faces Sud et Est, en deux hivers) pour un montant total de 1 800 000€. Sont également envisagés sur ces deux tranches de travaux, la restauration des chambres 3 et 4 et le réaménagement de la salle des congélateurs / salle de bains.





Étude projet de monument

L'étude préalable à l'élaboration d'un projet de monument, confiée au cabinet Contours, a été achevée. Les actions désignées comme prioritaires par le comité de pilotage ont toutes été mises en œuvre, ou a minima, engagées.

Candidature UNESCO

L'année 2015 a été l'occasion de franchir quelques étapes préalables indispensables dans la longue marche vers l'UNESCO entreprise en partenariat étroit avec la DRAC Aquitaine. En février, des contacts entre la DRAC Aquitaine et la Direction générale du patrimoine au Ministère de la culture ont permis de confirmer la validité de l'inscription du phare sur la liste indicative française. Un inspecteur général des Monuments Historiques au Ministère de la culture et expert pour le patrimoine mondial de l'UNESCO s'est ensuite rendu sur place en septembre et a rédigé une note interne, confirmant l'intérêt de poursuivre la démarche de candidature. En conséquence, l'Etat a lancé les appels d'offres pour recruter un cabinet spécialisé dans la rédaction des dossiers de candidature. L'agence Grahal a été retenue.

Étude Énergie

Un partenariat a été conclu avec la délégation Régionale Aquitaine d'EDF (qui a pris en charge la moitié des coûts), en vue de la réalisation d'une étude énergétique sur le phare. L'objectif était de disposer d'un diagnostic exhaustif du fonctionnement des installations actuelles et de dégager des pistes d'économies visant, à terme, à réduire l'encombrement des installations de production énergétique de façon à récupérer des surfaces utiles, pouvant notamment être réutilisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet de monument de Cordouan.

Parmi les pistes préconisées, la DIRM-SA a notamment validé le retour à une mutualisation des installations de production d'énergie visant à alimenter la base vie et l'ESM (ces installations avaient été séparées en 2009, juste avant la reprise en gestion par le SMIDDEST).

Préparation et secrétariat des comités de pilotage « Cordouan »

Le comité de pilotage, coprésidé par le Président du SMIDDEST et le Préfet de Région, qui rassemble les représentants de l'État, du SMIDDEST et des collectivités locales financeurs a continué de se réunir tout au long de l'année 2015. 4 réunions se sont tenues, qui ont permis de faire régulièrement le point sur les travaux, sur l'étude d'élaboration du projet de monument, sur le lancement de la candidature UNESCO et de valider un schéma évolutif d'organisation des différents espaces de la couronne.

Prévention des risques professionnels

Dans le cadre de la réalisation d'un Document Unique (DU) pour l'ensemble des unités de travail du syndicat, une attention toute particulière a été portée aux conditions de travail des gardiens à Cordouan. Fin juin, un intervenant spécialisé dans la prévention des risques professionnel est monté au phare afin d'identifier les principaux risques. Il a remis un rapport provisoire mi-juillet, qui a donné lieu à la mise en place de mesures immédiates pour prévenir les risques de chute lors des opérations de manutention sur le palan ainsi qu'à l'occasion des opérations de corvée et de relève : achat d'équipements type ligne de vie, harnais, casques..., formation pour tous les gardiens et formalisation de procédures.

Un plan d'actions de prévention complet a ensuite été réalisé, proposant des mesures en réponse à chacun des risques identifiés (Ex: Création de supports d'information à disposition de toutes les personnes prenant un poste, organisation régulière de sessions de formation, fourniture d'équipements d'alerte pour travailleurs isolés..). Les plus urgentes ont été mises en œuvre. Un suivi régulier sera effectué chaque année.

En septembre, une mission de conseil juridique a également été confiée au cabinet d'avocat Bernadou-Guillemoteau-Raffy, pour un montant de 1 665€, qui a permis de définir les principaux risques juridiques liés aux documents existants utilisés dans l'emploi des gardiens de phares et aux manques évidents associés.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le nautisme

Le SMIDDEST a animé deux nouvelles réunions des groupes de travail « tourisme fluvial » en 2015. Une avec les opérateurs de Day Cruise, une avec les gestionnaires de ponton.

La dynamique de travail engagée sur ce sujet depuis 2013 ne s'est pas poursuivie au-delà du 1^{er} semestre, le Département de la Gironde ayant décidé d'établir un schéma départemental de développement du tourisme fluvial, nécessitant de réunir également des groupes de travail.

Dans le cadre du contrat de destination « Bordeaux », dont le SMIDDEST est signataire, une contribution de 10 000€ a également été apportée à l'office de tourisme de Bordeaux pour la réalisation d'un site internet d'information et de promotion du bassin de navigation à destination de l'ensemble des professionnels de la croisière maritime et fluviale.

GESTION DE L'EAU – SAGE ESTUAIRE

Modification de la composition de la CLE

Suite aux élections de mars 2015, puis à de nouvelles désignations dans plusieurs structures, deux arrêtés modificatifs de la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont été pris le 20 juillet 2015, puis le 6 octobre 2015. Au total, 5 modifications sont enregistrées dans la composition de la CLE :

- Alain RENARD remplace Nathalie JUNIN (Conseil départemental de la Gironde),
- Jacky QUESSON remplace Bernard LOUIS-JOSEPH (Conseil départemental de la Charente-Maritime),
- Bernard LOUIS-JOSEPH remplace Pierre ROZE (Association des maires de la Charente-Maritime),
- Pierre-Guy BEYRAUD remplace Didier LUNDY (CNPE du Blayais),
- Alain CAPDEVIELLE remplace Christian THOMAS (Association des maires de la Gironde).

Réunions de la CLE et du Bureau

Deux réunions de la CLE et 4 réunions de son Bureau ont été organisées en 2015.

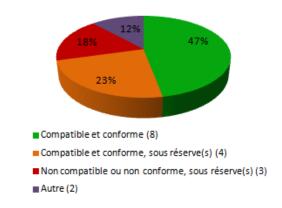
Le Bureau est l'instance qui a délégation de la CLE pour donner les avis sur les dossiers réglementaires soumis à la loi sur l'Eau. Il assure également le rôle de comité de pilotage des principales études en maîtrise d'ouvrage du SMIDDEST pour la mise en œuvre du SAGE, et prépare les ordres du jour des CLE. La dynamique du Bureau est très bonne avec un taux de participation moyen de 65%.

Le taux de participation enregistré aux réunions de la CLE est en baisse, avec une moyenne de 35% en 2015. Ceci pourrait être en lien avec le fait qu'il y a moins de débats décisionnels stratégiques en CLE en phase de mise en œuvre que lors de la phase d'élaboration. Pour 2016, la cellule d'animation du SAGE va proposer d'organiser différemment les réunions (prévoir des sorties, visites, ou dossiers pour avis en CLE). L'animateur va également rencontrer individuellement certains membres de la CLE.

Analyse des dossiers réglementaires - préparation des avis

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les parties « inondation » et « zones humides » sont soit analysées par les chargés de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne l'ensemble et rédige les notes de synthèse et proposition d'avis qui sont discutées avec le Directeur puis transmises aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions. En 2015, 17 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis.

Avis de la CLE sur les dossiers réglementaires en 2015



5 dossiers n'ont pas fait l'objet d'avis formels, soit parce qu'aucune disposition du SAGE n'était directement concernée (dossiers réputés donc compatibles et conformes au SAGE) soit parce qu'aucune réunion n'était possible dans le délai imparti et que ces dossiers étaient compatibles et conformes au SAGE. A noter que 2 avis ne portaient pas sur la compatibilité des projets au SAGE, s'agissant du SDAGE et du PGRI qui ont reçu un avis favorable avec quelques recommandations.

Plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire de la Gironde

Le SMIDDEST assure la réalisation du plan de gestion des sédiments de dragage qui servira de base au dossier réglementaire déposé par le GPMB pour le renouvellement de son autorisation de dragage d'entretien 2018-2028 (groupement de commandes). La volonté est d'étudier les conditions d'amélioration des pratiques actuelles (notamment en matière de préservation des habitats benthiques et de relargage des polluants chimiques) dans le but de diminuer leurs impacts sur l'environnement estuarien et les pertuis charentais (expulsion du cadmium vers les zones ostréicoles). Les activités de dragage de tous les ports estuariens soumis à autorisation sont également prises en compte.

Le SMIDDEST a confié début 2015 la réalisation des études du plan de gestion des sédiments de dragage (PGS) au groupement Artélia / Idra Environnement.

En parallèle, un groupe d'experts scientifiques a été mandaté auprès du laboratoire EPOC de l'Université de Bordeaux, et auprès de l'IRSTEA. Ces experts sont mobilisés et sollicités pour leur expertise scientifique et la mise à disposition de leur banque de données. Enfin, Le laboratoire EPOC s'est également vu confier une expertise pour étudier l'impact des clapages sur les peuplements benthiques et la cinétique des contaminants sur une zone test en partie aval de l'estuaire. Les résultats doivent venir alimenter les conclusions du diagnostic (étape 2 du PGS).

L'état des lieux (étape 1 du PGS) a été validé et mis en ligne sur le site du SMIDDEST. Le diagnostic (étape 2) et l'élaboration de différents scénarios potentiels de gestion des dragages (étape 3) vont successivement être réalisés en 2016. Le meilleur des scénarios sera alors choisi pour établir le plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire (étape 4).

Suivi de l'activité de pêche à pied sur le plateau de Cordouan et évaluation de la qualité des milieux

Le plateau rocheux de Cordouan est un écosystème riche et fragile, comme l'ont montré les études conduites par le SMIDDEST en 2010 et 2011. Ces travaux ont soulevé l'importance de limiter les facteurs de

dégradation du milieu, dont les effets de la pêche à pied. La CLE a d'ailleurs inscrit cet objectif dans le SAGE (disposition Rh14).

Depuis 2011, des agents du SMIDDEST procèdent à des journées d'information sur les bonnes pratiques de pêche à pied lors des grandes marées d'été. Le faible nombre de pêcheurs et de prises observé en 2013 puis en 2014 soulève des questions quant à l'évolution de la richesse du plateau rocheux et des pratiques de pêche. Une réactualisation de la connaissance sur les



pratiques de pêche et la qualité du milieu, ainsi que le développement d'outils de suivi associés a donc été

jugé nécessaire et a été confié à l'association IODDE disposant des compétences nécessaires et de la connaissance du secteur.

Entre mai et octobre 2015, l'association IODDE, parfois accompagnée de l'animateur du SAGE, a mené un travail d'enquête sur le plateau rocheux lors des grandes marées afin de caractériser les pratiques de pêche à pied et de les comparer aux résultats de 2010. Également, l'association élabore pour le SMIDDEST des outils de comptages/suivi de la pêche à pied et surtout des outils de suivi de l'évolution écologique de l'estran (basés sur un suivi photographique) que le Syndicat pourra par la suite appliquer en routine. Le rapport d'étude sera rédigé et diffusé début 2016.

Demi-journée du 21 mai « L'Estuaire de la gironde : entre littoral et bassins versants »

La CLE du SAGE Estuaire de la Gironde a souhaité partager, avec les acteurs et partenaires des bassins amont et aval, les questions qui portent sur l'état écologique et chimique (actuel et futur) de l'estuaire, en vue d'une meilleure coordination. C'est dans ce cadre qu'est née l'idée d'organiser une demi-journée de travail autour des interactions et de la coordination des gestionnaires de l'estuaire et de ses bassins versants amont. Cette demi-journée a été organisée par le SMIDDEST, en partenariat avec le SMEAG, EPIDOR, le Conseil Départemental de la Gironde et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.





La demi-journée qui s'est tenue le 21 mai a rassemblé près d'une centaine de personnes dans la salle de conférence de la Maison de la Promotion Sociale à Artigues-près-Bordeaux (700 personnes, acteurs, élus et gestionnaires de l'eau des bassins de la Dordogne, de la Garonne et de l'Estuaire, ont été invitées).

Au terme des constats dressés par les scientifiques (montrant une dégradation des écosystèmes) et du bilan des actions des gestionnaires, les élus et représentants des structures gestionnaires, des instances du bassin Adour-Garonne et de l'Etat, ont débattu du travail réalisé et des perspectives en termes de coordination à l'échelle du continuum. Les actions partenariales concernant les poissons migrateurs, la qualité et la quantité d'eau doivent être renforcées dans les prochaines années pour mieux intégrer ces enjeux majeurs qui lient les territoires du Sud-ouest, depuis la source des grands fleuves au littoral. Le Président de la Région Aquitaine a clôturé l'après-midi en rappelant l'importance de la coordination amont-aval pour gagner en efficacité.

Conclusion

Le premier semestre 2015 a permis de lancer des études majeures pour la mise en œuvre du SAGE, d'organiser la demi-journée « l'estuaire de la Gironde : entre littoral et bassins versants », et de mettre à jour le tableau de bord du SAGE. Au cours du second semestre 2015, la cellule d'animation a continué le suivi des projets engagés et préparé le programme d'actions de l'année 2016 qui s'inscrit dans la continuité, et qui visera aussi à renforcer la mise en œuvre sur l'enjeu pollutions chimiques et à assurer un meilleure suivi des actions portées

par les maîtres d'ouvrages locaux. Au total, 17 dossiers Loi sur l'Eau ont été analysés en 2015. Trois avis de non compatibilité ou de non conformité ont été émis.

En 2015, l'animation et les actions du SAGE Estuaire ont bénéficié du soutien financier:

- de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- de collectivités membres du SMIDDEST (Conseil Régional Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, Conseil Départemental de la Charente-Maritime),
- du GPMB.

Le rapport détaillé d'activité lié à l'animation du SAGE pour l'année 2015 est en ligne sur le site du SMIDDEST, au lien http://www.smiddest.fr/media/7892.pdf

GESTION DE L'EAU – ZONES HUMIDES

Depuis septembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, le SMIDDEST a mis en place une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu "zones humides et bassins versants". En 2015, les missions ont consisté à :

- ✓ Animer la commission "zones humides" du SAGE, constituée du Groupe de suivi et du Groupe technique, ayant pour rôle de valider et de suivre les actions mises en œuvre par le SMIDDEST pour le compte de la CLE;
- ✓ Finaliser la rédaction du *Guide méthodologique pour la prise en compte des milieux humides dans les projets de territoire*, coordonner sa mise en forme, son édition et sa diffusion ;
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre la première séquence de médiation territoriale intitulée "Les matinées d'échanges du SAGE" ;
- ✓ Réceptionner les livrables de l'étude "Inventaire des estrans phase 1" ;
- ✓ Rédiger le cahier des charges et suivre l'étude "Inventaire des estrans phase 2" ;
- ✓ Élaborer le cahier des charges de l'étude "Zones humides de têtes de bassin versant" et sélectionner le prestataire ;
- ✓ Étudier la partie "zones humides" des dossiers Loi sur l'eau soumis à l'avis de la CLE;
- ✓ Initier et coordonner le développement de l'interface de cartographie en ligne du SAGE ;
- ✓ Suivre un projet pédagogique mené par un groupe de cinq élèves ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro;
- ✓ Rencontrer différents acteurs locaux afin d'identifier le rôle de chacun et les opportunités de partenariats;
- ✓ Suivre les différents travaux et études relatifs aux "bassins versants" et "zones humides" du territoire.

Bilan des réunions organisées

Les deux groupes de travail constituant la commission zones humides du SAGE se sont réunis 5 fois en 2015 (détail ci-dessous). La participation des membres s'est maintenue à un niveau correct. Les échanges ont été fructueux et permettent d'avancer de façon pertinente dans les directions choisies en CLE. Les membres paraissent satisfaits du travail accompli.

Le groupe de suivi a été constitué pour répondre à la disposition OA9 du SAGE : "Afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des dispositions sur les zones humides, la CLE s'appuie sur un groupe de suivi spécifique animé par le SMIDDEST, composé des services de l'État, des collectivités, du SMIDDEST, de représentants des usagers et des élus désignés par la CLE." Ce groupe a un rôle de suivi et de validation des études et inventaires en cours, des projets menés et outils méthodologiques produits.

- ⇒ Réunion le 27 janvier 2015 (24 participants) ;
- ⇒ Réunion le 16 juin 2015 (15 participants);
- ⇒ Réunion le 10 septembre 2015 (16 participants).

Le Groupe technique est un groupe plus restreint et complémentaire du Groupe de suivi, qui doit apporter une expertise scientifique et opérationnelle. C'est un groupe d'échanges et de réflexions sur les dossiers "zones humides" qui participe à l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux études et à la construction des outils pédagogiques.

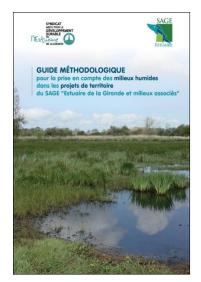
- ⇒ Réunion le 24 mars 2015 (9 participants) ;
- ⇒ Réunion le 11 décembre 2015 (12 participants).

Élaboration de documents et outils de communication

Publication du guide méthodologique pour la prise en compte des milieux humides dans les projets de territoire du sage

Ce guide s'adresse aux porteurs de projets, aux communes ou leurs groupements (communautés de communes, syndicats de rivières...). Outil d'information et de sensibilisation des acteurs locaux impliqués dans les projets de territoire, ce guide a pour objectif de permettre une appropriation des enjeux associés aux différents milieux humides afin d'améliorer leur préservation. Outil d'aide et d'accompagnement des collectivités locales souhaitant acquérir et valoriser leurs connaissances, ce guide apporte des éléments concrets pour mener une étude d'inventaire et de caractérisation des zones humides à l'échelle communale ou intercommunale.

Ce guide est le résultat d'échanges avec les acteurs locaux, le Groupe de suivi "zones humides" du SAGE et son Groupe technique. L'outil a été édité en juin 2015 (imprimé en 500 exemplaires) et largement diffusé au cours de l'été.

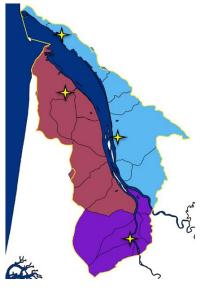


1ère séquence de médiation territoriale : les matinées d'échanges du SAGE

Suite à l'élaboration du Guide méthodologique pour la prise en compte des milieux humides dans les projets de territoire du SAGE, quatre matinées d'échanges réparties sur l'ensemble du territoire, notamment à destination des élus locaux et de leurs services techniques, ont été proposées au cours du mois d'octobre 2015.

L'objectif de ces rencontres était d'initier une dynamique locale, autour de la préservation de ces milieux et de l'intégration des enjeux associés dans les documents d'urbanisme. Après une première partie de présentation du guide en salle, une visite de site a été proposée aux participants, suivie d'un déjeuner. Chacune de ces matinées a été organisées en partenariat avec des acteurs locaux.

Les thèmes abordés lors des visites de sites ont été variés selon les secteurs géographiques :



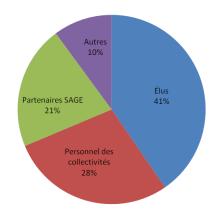
Localisation des matinées d'échange

Mercredi 14 octobre : Aire métropolitaine Bordelaise - 24 participants	Société
La séquence Eviter-Réduire-Compenser mise en œuvre dans le cadre de la création d'un éco-quartier.	Rivière BEGLES Environnement
Vendredi 16 octobre : Pays Royannais - 25 participants Préservation concertée d'un marais périurbain	Charente Maritime ASA du Marais de Pontaillac
Mercredi 21 octobre : Médoc - 23 participants Un marais fonctionnel, préservé et valorisé par des pratiques agricoles extensives	Elevage Monchany SIBV Pointe Médoc



Cette première séquence de médiation territoriale autour de l'enjeu "zones humides" a permis la sensibilisation de 93 personnes dont 70 % de « public-cible », à savoir les élus locaux et leurs services techniques. Dix partenaires locaux ont été mobilisés et le temps de préparation et de mise en œuvre de cette séquence a représenté environ 18 jours de travail pour la chargée de mission.

Types de publics sensibilisés par rapport au nombre total de participants







L'Interface de cartographie en ligne du SAGE

Afin de faciliter l'accès aux données relatives aux différents enjeux du SAGE, le développement d'une interface web (logiciels LizMap et QGIS) de cartographie dynamique a été initié avec l'appui technique de l'ORE Poitou-Charentes, dans le cadre du programme Nature et Paysage 33 porté par le Département 33. Cet outil est développé en lien avec les interfaces plus généralistes existantes. Il permet d'accéder aux données produites par le SMIDDEST et de centraliser les données issues de différents partenaires. Les données sont visualisables en ligne. Il est possible de récupérer les flux WMS des données (images des données). La première version de l'outil est disponible depuis le site internet du SMIDDEST (www.smiddest.fr) ou directement sur : www.carto.smiddest.fr. Cette interface, vouée à se développer, aborde actuellement trois thématiques en accès libre : le territoire, les milieux humides, le risque inondation.

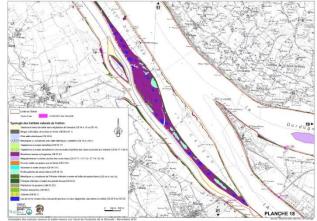


Lancement et suivi d'études

Inventaire des estrans vaseux et sablo-vaseux PHASE 2

L'objectif de cette étude est d'acquérir une meilleure connaissance de ces milieux patrimoniaux en dressant

un premier état des lieux dans le but de les préserver (cf. disposition ZH 7 du SAGE). En 2014, l'inventaire des estrans avait été réalisé sur la partie aval de l'estuaire. En 2015, il s'est poursuivi sur la partie amont. D'autre part, la réalisation d'un bilan global de l'étude (partie aval + amont) intégrant des préconisations de gestion et des pistes de travail complémentaire a été réalisé. Dans la continuité de la phase 1, le bureau d'étude Géréa a été choisi pour réaliser cette prestation. Les résultats ont été restitués sous la forme d'un atlas cartographique au 1/25 000ème et d'un rapport explicatif début 2016.



Extrait de l'atlas cartographique (secteur "Bec d'Ambès")



De haut en bas et de gauche à droite : vasière, encoche d'érosion, berges dégradées par des déchets, renouée du Japon

Inventaire des Zones humides de têtes de bassin versant - Choix du prestataire

En tant que composantes déterminantes de l'hydrosystème estuarien, les zones humides situées sur les têtes de bassin versant impactent significativement l'état écologique de l'ensemble des bassins versants. Elles assurent des fonctions essentielles en termes de préservation de la qualité de l'eau, gestion quantitative des ressources en eau disponibles, lutte contre les inondations et préservation des milieux naturels et de la biodiversité. Pour autant, il s'agit de milieux soumis à de fortes pressions agricoles, forestières et urbaines, selon les secteurs du territoire. Paradoxalement, ces milieux et leur fonctionnement sont sous-étudiés (au niveau national et local). Pour pallier à ce manque de connaissance et préserver ces milieux, conformément la disposition Zh10 du SAGE, une étude a été lancée en décembre 2015 et se déroulera en 2016, en étroite collaboration avec l'État et ses établissements publics, les collectivités locales et leurs groupements. Suite à la consultation, le prestataire retenu est le groupement de bureaux d'étude GEREA associé aux bureaux d'étude en pédologie SOLENVIE et en géomorphologie INSELBERG.

Étude des dossiers réglementaires et préconisations de la CLE

"Projet étudiant" ingénieurs 3ème année Bordeaux Agro

L'analyse des dossiers Loi sur l'Eau impactant les zones humides instruits par la cellule d'animation du SAGE montre que différentes problématiques persistent dans les études d'impact : manque de précisions et de données scientifiques, inventaires de zones humides rarement satisfaisants (mauvaise évaluation du critère pédologique notamment), mauvaise mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser le cas échéant. Il est donc parfois délicat pour la CLE de se positionner sur la compatibilité des projets avec les dispositions zones humides du SAGE. Dans ce contexte, un projet étudiant a été initié afin d'apporter quelques éléments de réflexions sur ces questions. Cinq étudiants ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro en 5ème année sont mobilisés d'octobre 2015 à mars 2016 durant 1,5 jours par semaine afin d'essayer d'apporter des éléments de réponse à ces deux problématiques majeures : (i) cadrage méthodologique adapté au territoire du SAGE, pour l'évaluation du critère pédologique dans le cadre d'inventaire de zones humides ; (ii) Réflexion autour de la mise en place d'une stratégie de compensation par l'offre à l'échelle du SAGE Estuaire.

Conclusion

La poursuite de l'animation de la commission "zones humides" du SAGE a permis en 2015 de maintenir la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs autour du sujet de la préservation des zones humides sur le territoire. Le taux de participation des acteurs aux différentes réunions témoigne d'une bonne dynamique de travail favorisant la concertation, la sensibilisation des acteurs, et donc la mise en œuvre des actions du SAGE en faveur des milieux humides.

Le guide méthodologique pour la prise en compte des milieux humides dans les projets de territoire a été publié et diffusé comme prévu. Une première séquence de médiation territoriale a permis de faire connaître cet outil et d'initier une dynamique avec de nouveaux acteurs.

La connaissance des zones humides particulières s'est poursuivie, avec l'inventaire des estrans vaseux et sablovaseux sur l'amont de l'estuaire et le lancement de l'étude concernant les milieux humides en secteur de têtes de bassin versant.

Le développement de l'interface de cartographie en ligne du SAGE permet désormais d'accéder de manière largement facilitée aux données produites dans le cadre des études. Cet outil d'information et de communication est désormais disponible pour les acteurs du territoire et sera amené à évoluer en continu en fonction des besoins.

Les réunions régulières du groupe de suivi et du groupe technique "zones humides" seront reconduites en 2016, afin de suivre les différentes études mises en œuvre, de maintenir une dynamique positive autour de l'ensemble de ces sujets, et de développer une vision partagée de la préservation des zones humides.

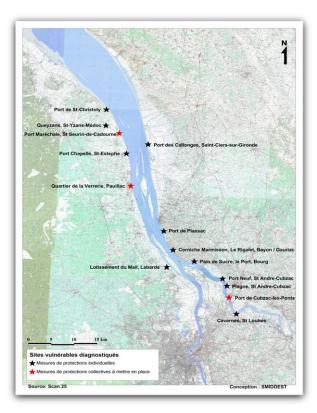
En 2015, l'animation et les études Zones humides ont bénéficié du soutien financier :

- de l'agence de l'eau Adour-Garonne
- du Conseil Départemental de la Gironde
- Du Conseil Régional d'Aquitaine

GESTION ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Dernières études du PAP d'Intention Estuaire de la Gironde

Les études préliminaires des mesures de protections débutées par Artelia en 2014 se sont poursuivies en 2015 et ont permis aux communes concernées (voir carte) d'avoir une connaissance précise de la vulnérabilité des enjeux les plus exposés de leur territoire. Pour réduire cette vulnérabilité, des ouvrages de protection collective ont été testés pour chacun des sites lorsque la situation hydraulique le permettait. Ces solutions ont été chiffrées et proposées aux élus. A l'issu de ce travail, 3 communes de Gironde ont décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage d'un programme de travaux de protection contre les inondations (Saint-Seurin-de-Cadourne, Pauillac, et Cubzac-les-Ponts). Chacune de ces communes a fait l'objet d'une action « travaux » inscrite dans le PAPI complet de l'estuaire de la Gironde. Pour les autres secteurs, des protections individuelles sont à mettre en place.



Localisation des sites ayant fait l'objet d'une étude préliminaire de mesures de protection contre les inondations

Analyse Cout Bénéfice des mesures de protections collectives retenues dans le cadre de l'étude préliminaire des mesures de protection.

Cette étude réalisée par le CEREMA a permis la réalisation d'une Analyse Coûts-Bénéfices (ACB) sur les projets d'aménagement proposés à l'issue de « l'étude préliminaire de définition des mesures de protection contre les inondations pour 14 sites estuariens de Gironde ».

Dans cette analyse, les dommages directs tangibles ont été évalués pour 4 types d'enjeu (habitats, activités agricoles, entreprises et établissements publics), lors de différents évènements (fréquent, moyen et extrême) et pour deux configurations (avec projet / sans projet). Pour chaque configuration les dommages ont été chiffrés. Les résultats obtenus ont permis de définir la rentabilité de chaque projet dans le temps, ainsi que les dommages évités moyens annuels (DEMA).

Dans le but d'évaluer les impacts hydrauliques de chaque projet, cette étude a également permis d'améliorer la connaissance des aléas, en modélisant plusieurs évènements à l'échelle de l'estuaire (fréquent, moyen, rare).



Tous ces éléments ont été remis aux services de l'Etat lors de l'instruction du dossier PAPI complet pour appuyer la nécessité de mener à bien des opérations de travaux pour les 3 sites définis à la suite de l'étude préliminaire (Saint-Seurin-de-Cadourne, Pauillac, et Cubzac-les-Ponts).

Time diaminu	Aléa fréquent		Aléa de référence		Aléa extrême	
Type d'enjeu	Dommages (€)	%	Dommages (€)	%	Dommages (€)	%
Habitats	0	0	1814598	84	7418514	77
Activités économiques	0	0	44354	2	247212	3
Activités agricoles	4159	12	17038	1	53232	1
Equipements/Etablissements publics	356	1	203639	9	1771381	18
Camping	30498	87	87100	4	119103	1
Total	35013	100	2166729	100	9609442	100

Montant des dommages sur les enjeux en fonction du type d'aléa

Élaboration du PAPI complet

Rédaction du dossier

Durant l'année 2015 le document du PAPI complet (315 p) ainsi que ses annexes (analyse environnementale du projet global, modalités d'intégration des risques d'inondation dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire et bilan du PAPI d'intention) ont été élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs et à partir d'une stratégie cohérente qui s'appuie sur les résultats des études du PAPI d'intention. Conformément au cahier des charges des PAPI, l'année 2015 a également permis au SMIDDEST de fournir l'ensemble des autres pièces nécessaires à la constitution du dossier (annexes financières, délibérations, convention cadre). Deux Comités de pilotage ont été organisés.

Durant plus de 6 mois, la rédaction et la constitution du dossier complet ont nécessité de mener de nombreuses réunions avec les différents

Programme
d'Actions et de
Prévention des
Inondations de
I'estuaire de la
Gironde

partenaires, maîtres d'ouvrages des actions et services instructeurs. Une première version du dossier a été envoyée aux services de l'État pour instruction en date du 13 mai 2015 puis une version définitive à ensuite été envoyée le 11 septembre 2015.

La canalizar de la canalizar d

Réunion publique à Parempuyre

Présentation du programme et labellisation

Durant la période d'instruction, le PAPI a fait l'objet de 3 présentations au public lors de réunions organisées par Bordeaux Métropole (le 17/09/15 à Ambès, le 23/09/15 à Bègles et le 30/09/15 à Parempuyre). Le dossier complet a été présenté par le SMIDDEST en CIB à Toulouse le 13 octobre 2015 et en CMI à Paris le 5 novembre 2015 où il a été labellisé (6 actions ont été rejetées sur les 52 présentées initialement).

Le coût total du projet est d'environ 77 M€ TTC pour lequel une subvention d'environ 24M€ a été attribuée par l'État.

Autres actions

Extraction de données du RIG

Les données issues du RIG (propriété du SMIDDEST) sont systématiquement utilisées dans toutes les études réglementaires d'aménagement en lit majeur de l'estuaire. Dans ce cadre, le SMIDDEST assure gratuitement l'extraction et la fourniture des données pour tous les maitres d'ouvrages sauf l'État (pris en charge par le CEREMA). Le SMIDDEST a élaboré une convention de mise à disposition des données du RIG aux maitres d'ouvrages qui effectuent des études hydrauliques sur le territoire estuarien. Elle permet de fournir des données d'entrées du modèle (maillage, topographie et condition aux limites) sous certaines conditions (notamment un engagement de remise des données acquises). En 2015, 7 jeux de données ont été fournis à différents maîtres d'ouvrages.

Suivis d'études

En tant qu'EPTB et propriétaire du RIG, le SMIDDEST est sollicité pour participer à de nombreuses réunions :

- Organisation et suivi des comités techniques et de pilotage de l'étude du département de la Charente-Maritime sur la définition des systèmes de protections contre les inondations pour la partie estuarienne Charentaise maritime.
- Participation aux comités techniques et de pilotage de l'analyse multi-critères des travaux de restauration des ouvrages de protection sur la métropole.
- Participation aux comités techniques et de pilotage concernant la mise en place de la Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation organisés par l'État.
- Participation aux comités techniques de maîtrise d'ouvrage des protections contre les inondations de la plaine de Garonne rive droite de Bordeaux organisés par Bordeaux Métropole.
 - Participation aux comités de pilotage du PAPI Garonne et du PAPI Dordogne
 - Participation aux comités techniques et de pilotage des études de Dangers

Conclusion

L'année 2015 a permis de terminer l'ensemble des actions du PAPI d'intention nécessaires au montage du dossier global (stratégie de protection des enjeux, analyse couts bénéfices). La rédaction du PAPI complet s'est effectuée de janvier à juin en collaboration avec l'ensemble des partenaires, et malgré la complexité de la tache, le rapport a pu être soumis à consultation dès la fin du mois de juin. Il a ensuite été présenté et labellisé en CIB puis en CMI respectivement le 13 octobre et le 5 novembre 2015.

En 2016, la convention cadre sera signée par l'ensemble des signataires et plusieurs actions PAPI seront lancées (mesures préventives, pose de repères de crue, aide à la réalisation des PCS, etc...)

PROJET QUEST-GIRONDE (LIVRE BLANC)

Pilotage et objectifs

Le projet QUEST-Gironde a vu le jour suite aux recommandations des Conseils scientifiques de l'estuaire de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, et avec les soutiens de l'Agence de l'eau, du Smiddest, du Labex COTE, de l'Irstea et de l'Université de Bordeaux.

Associant un grand nombre d'acteurs, le projet s'inscrit sur une durée de deux ans (juin 2015-juin 2017) et a pour objectif général de contribuer au développement d'une dynamique forte et pérenne entre les gestionnaires et les experts sur l'estuaire de la Gironde. Plus précisément, QUEST-Gironde vise la compilation et l'intégration des connaissances en appui à une gestion durable de l'Estuaire. Les objectifs du projet sont

- 1) la rédaction d'un ouvrage faisant l'état des lieux de l'écosystème estuarien et exposant les enjeux prioritaires pour ce territoire (nouveau livre blanc de l'estuaire)
- 2) la mise en place d'une base regroupant les métadonnées et les documents associés aux études réalisées sur l'Estuaire.

Le projet est porté par le SMIDDEST et la coordination est assurée le SMIDDEST, l'IRSTEA et l'Université de Bordeaux.

Animation du projet

Les premiers six mois du projet (juin 2015-décembre 2015) ont été consacrés à la présentation du projet auprès de l'ensemble des acteurs de l'Estuaire et à la mise en place de la dynamique de travail au sein des différentes instances du projet : comité technique, comité de rédaction, comité de suivi et groupe de travail métadonnées. Plus précisément, les actions suivantes ont été menées.

Organisation et animation des réunions de présentation du projet

Des réunions de présentation du projet auprès des acteurs scientifiques ont eu lieu sur trois sites différents afin de permettre au plus grand nombre d'être présent :

- Le 5 octobre 2015 de 10h à 12h à la Station Marine d'Arcachon
- Le 5 octobre 2015 de 14h à 16h à Irstea Cestas
- Le 6 octobre 2015 de 9h30 à 11h30 à EPOC Talence

Au total, près de quarante personnes ont pu assister aux présentations et plusieurs d'entre elles ont souhaité s'impliquer en tant que coordinateurs de chapitres dans le cadre de la rédaction du nouveau livre blanc sur l'Estuaire.

Le projet a également été présenté lors de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés, le 7 décembre 2015. Enfin une réunion de présentation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire (gestionnaires, institutionnels, professionnels et représentants des associations environnementales) devrait avoir lieu en janvier 2016.

Élaboration d'une plaquette de présentation du projet

Afin d'avoir un support de communication commun, permettant d'identifier rapidement les différents objectifs et acteurs du projet, une plaquette de présentation a été élaborée. Distribuée lors des différentes manifestations organisées dans le cadre du projet, la plaquette sert également de carte de visite.





Plaquette de présentation du projet QUEST-Gironde

Organisation et animation des réunions du comité technique et du comité de rédaction

Au cours des premiers six mois du projet, le comité technique, composé de représentants des différents organismes impliqués dans le projet (Smiddest, Université de Bordeaux, Irstea, Agence de l'eau Adour-Garonne, LabEx COTE, Ifremer, ...) s'est réunit à trois reprises (le 26 juin, le 21 septembre et le 3 novembre 2015) afin de discuter et valider les différentes démarches entreprises dans le cadre du projet.

Le comité de rédaction qui est composé des coordinateurs du projet ainsi que des coordinateurs des chapitres s'est réunit au mois de novembre et au mois de décembre. Etant donné que les chapitres n'avaient pas été formellement identifiés au départ, ces deux rencontres ont notamment servi à établir et stabiliser la composition du comité de rédaction. A terme, le rôle du comité sera de discuter les différentes contributions à l'ouvrage afin d'arriver à créer un ensemble cohérent.

Organisation de la mise en place et de l'alimentation de la base de métadonnées « Estuaire »

Le projet de création d'une base de métadonnées a fait l'objet d'un grand nombre de réunions et de discussions avec les différents partenaires du projet afin de définir les objectifs attendus et le niveau de renseignements à retenir. Une vingtaine d'entretiens avec les producteurs de données ont également eu lieu, permettant de renseigner les premières fiches de métadonnées. Enfin, un groupe de travail dédié à cette partie du projet a été mis en place et devrait se réunir pour la première fois début 2016 afin d'établir une stratégie commune de recueil et de représentation des métadonnées.

APPROCHE ADMINISTRATIVE

Composition du Comité syndical (après les élections départementales de mars 2015)

Collectivité	Titulaire	Suppléant ou représentant
	Jacky QUESSON**	
	Pascal FERCHAUD	
	Loïc GIRARD	
Conseil Départemental de la Charente Maritime	Françoise de ROFFIGNAC	
		Ghislaine GUIILLEN
		Fabienne AUCOUTURIER
		Marie-Pierre QUENTIN
	Alain RENARD	
	Pascale GOT	
Conseil Départemental de la Gironde	Dominique FEDIEU	
	Xavier LORIAUD	
		Stéphane SAUBUSSE
		Célia MONSEIGNE
		Hubert LAPORTE
	Alain ROUSSET	
Conseil Régional d'Aquitaine	Jean-Jacques CORSAN	
		Michel DAVERAT
	Benoît BITEAU	
Conseil Régional de Poitou-Charentes	Régine JOLY	
		Thierry LEPESANT
	Anne-Lise JACQUET	
Bordeaux Métropole	Kévin SUBRENAT	
		Anne BREZILLON
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Bernard GIRAUD	Jean-Louis FAURE
Communauté de Communes de l'Estuaire	Philippe PLISSON*	
Communauté de Communes de la Haute-Saintonge	Claude BELOT	Véronique PIASECKI

^{*} Président jusqu'en juillet 2015

^{**} Président à partir de juillet 2015

Équipe

Le nombre total d'emplois au 1^{er} janvier 2015 s'établit à 12,6 ETP (13 personnes)

- 5 cadres C (4 gardiens et 1 secrétaire)
- 9 cadres A (1 directeur, 1 chef de projet, 1 attachée gestionnaire et 6 chargés de mission)

Recueil des actes administratifs

Délibérations du Comité Syndical du 26 janvier 2015

- 2015-01-001: Budget Annexe Gestion de l'Eau: Budget Primitif 2015
- 2015-01-002: Poursuite de l'inventaire des estrans et vasières de l'Estuaire (partie amont) et demandes de subvention auprès du Conseil régional d'Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2015-01-003: Mise en forme, édition et diffusion du guide « zones humides » du SAGE Estuaire et demandes de subventions auprès du Conseil général de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2015-01-004: Mise à jour du Livre Blanc de l'estuaire signature d'une convention avec l'Université de Bordeaux (Labex COTE) et demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne
- 2015-01-005: Budget Annexe Cordouan Budget Primitif 2014
- 2015-01-006: Agrément des transporteurs pouvant acheter au SMIDDEST les tickets d'accès au phare de Cordouan pour la saison 2015 et les revendre et autorisation de signature des conventions de transport
- 2015-01-007: Demandes de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Général de la Charente-Maritime et du Conseil Régional d'Aquitaine pour assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2015
- 2015-01-008: Gestion du personnel Obligation de service des gardiens pour continuité du service
- 2015-01-009: Demande de modifications de l'AOT et du règlement des visites du site de Cordouan auprès de l'Etat relatives au nombre de visiteurs autorisés à visiter le phare en simultané
- 2015-01-010: Réalisation d'une étude énergétique sur Cordouan et demande de subvention
- 2015-01-011: Projet d'inscription du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO Cordouan Création d'un Comité d'Honneur
- 2015-01-012: Budget Principal Budget Primitif 2015
- 2015-01-013: Ouverture d'une ligne de trésorerie
- 2015-01-014: Bordeaux Fête le Fleuve 2015 Autorisation de signature de la convention avec BGE et des bons de commande et des marchés

Délibérations du Comité Syndical du 03 juillet 2015

- 2015-02-015 : Élection du Président
- 2015-02-016: Renouvellement du Bureau
- 2015-02-017 : Désignations des représentants du SMIDDEST au conseil de gestion du Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde / Pertuis charentais
- 2015-02-018 : Délégations données au Président du SMIDDEST
- 2015-02-019 : Ouverture d'une ligne de trésorerie
- 2015-02-020 : Compte Administratif Budget Principal 2014
- 2015-02-021 : Compte Administratif Budget Annexe Cordouan 2014
- 2015-02-022 : Compte Administratif Budget Annexe Gestion de l'Eau 2014
- 2015-02-023 : Budget principal 2014, budget annexe Gestion de l'Eau 2014 et budget annexe Cordouan 2014 Arrêt des comptes de Gestion du receveur
- 2015-02-024 : Budget principal Affectation du résultat 2014
- 2015-02-025 : Budget Annexe Cordouan- Affectation du résultat 2014
- 2015-02-026 : Budget Annexe Gestion de l'Eau Affectation du résultat 2014
- 2015-02-027 : Budget principal 2015 DM n°01
- 2015-02-028 : Budget Annexe Gestion de l'Eau 2015 DM n°01
- 2015-02-029 Budget Annexe Cordouan 2015 DM n°01
- 2015-02-030 : Prévention des inondations fluviomaritimes sur l'Estuaire de la Gironde PAPI « Estuaire de la Gironde »

- 2015-02-031 : Construction d'une base de données d'indicateurs des changements globaux sur l'estuaire de la Gironde et demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Conseil Régional d'Aquitaine et du conseil départemental de la Gironde
- 2015-02-032 : Organisation de la demi-journée de travail « Estuaire de la Gironde : entre littoral et bassins versants » Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2015-02-033 : Mission à l'association IODDE pour actualiser les données de pêche à pied et de l'évaluation de la qualité des milieux du plateau rocheux de Cordouan et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2015-02-034 : Adhésion du SMIDDEST au réseau de la biodiversité en Gironde et développement d'un outil de cartographie dynamique et de valorisation de données
- 2015-02-035 : Désignation du représentant du SMIDDEST à la CLE du SAGE de la Seudre
- 2015-02-036 : Désignation du représentant du SMIDDEST à la CDRNM de Charente-Maritime
- 2015-02-037 : Désignation des représentants du SMIDDEST à l'Association française des EPTB et versement de la cotisation 2015
- 2015-02-038 : Achat d'équipements de sécurité pour l'accueil du public au phare de Cordouan Autorisation
- 2015-02-039 : Transport des visiteurs au phare de Cordouan et vente des tickets d'accès au phare Maîtrise d'ouvrage d'une étude juridique et financière
- 2015-02-040 : Création de nouveaux produits touristiques au phare de Cordouan Etude de faisabilité pour la mise en œuvre de visites atypiques et de nuitées
- 2015-02-041 : Organisation de la rencontre annuelle des gestionnaires de phare Subvention à l'association de sauvegarde du phare de Cordouan
- 2015-02-042 : Conception de l'édition 2016 du magazine « l'Univers de l'Estuaire »
- 2015-02-043 : Développement de la croisière maritime Attribution d'une subvention au Grand Port Maritime au titre du programme d'actions 2015 de « Cruise Bordeaux »
- 2015-02-044 : Contrat de Destination « Bordeaux » Autorisation de signature et attribution d'une subvention à l'office de tourisme de Bordeaux pour réaliser un site internet fluvial

Délibérations du Comité Syndical du 25 septembre 2015

- 2015-03-045 : Budget Principal DM2
- 2015-03-046 : Budget principal Débat d'Orientations Budgétaires 2016
- 2015-03-047 : Action sociale pour les agents du SMIDDEST Modification de la délibération du 11 juin 2010
- 2015-03-048: Mise au point d'une méthodologie pour l'échantillonnage des zones humides par critère pédologique et recherche de terrains pour la compensation - Convention de partenariat avec Bordeaux Sciences Agro pour l'accueil d'un groupe de stagiaires de 3ème année
- 2015-03-049 : Caractérisation des zones humides situées sur les têtes de bassins versants du SAGE Mise au point d'une méthodologie sur le bassin versant test d'Artigue-Maqueline
- 2015-03-050 : Autorisation de remboursement des frais de déplacement et de mission de l'agent de l'Université de Bordeaux accueilli par le SMIDDEST pour l'actualisation du Livre Blanc de l'Estuaire
- 2015-03-051 : Commission Locale d'Information Nucléaire du Blayais Désignation du représentant du SMIDDEST
- 2015-03-052 : Budget Annexe « Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques » Débat d'Orientations Budgétaires 2016
- 2015-03-053 : Budget Annexe Cordouan 2015 Décision Modificative n°1 DM1
- 2015-03-054: Budget annexe Cordouan Débat d'Orientations Budgétaires 2016
- 2015-03-055: Désignation du représentant du SMIDDEST au comité de programmation du programme LEADER Haute-Gironde

Délibérations du Comité Syndical du 23 novembre 2015

- 2015-04-056 : Budget Principal DM3
- 2015-04-057 : Budget principal 2016
- 2015-04-058 : Réédition de la carte de l'Estuaire
- 2015-04-059 : Participation du SMIDDEST à l'édition 2015 de la manifestation « Bordeaux fête le vin »- Partenariat avec Gironde Tourisme
- 2015-04-060: PAPI Estuaire Autorisation de signature de la convention cadre
- 2015-04-061: Budget Annexe Gestion de l'Eau Budget Primitif 2016
- 2015-04-062 : Création de l'observatoire halieutique de l'estuaire de la Gironde- Maitrise d'ouvrage et demandes de subventions après de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Grand Port Maritime de Bordeaux et du CNPE du Blayais

- 2015-04-063 : Renouvellement de l'accord cadre du réseau de surveillance automatisé de la qualité des eaux du système estuarien Garonne-Dordogne-Gironde (réseau MAGEST) pour la période 2016-2018
- 2015-04-064 : Animation du SAGE Estuaire en 2016 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2015-04-065 : Animation « Zones Humides et bassins versants »du SAGE Estuaire en 2016 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2015-04-066 : Animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde» en 2016 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2015-04-067 : Animation du SAGE Estuaire en 2016 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- 2015-04-068 : Animation « Zones Humides et bassins versants »du SAGE Estuaire en 2016 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- 2015-04-069: Budget Annexe Cordouan DM3
- 2015-04-070: Budget Annexe Cordouan Budget Primitif 2016
- 2015-04-071 : Agrément des transporteurs pouvant acheter les tickets d'accès au phare de Cordouan pour la saison 2016 et les revendre et autorisation de signature des conventions de transport
- 2015-04-072 : Tarifs 2016 d'entrée au Phare de Cordouan
- 2015-04-073 : Demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde, du Conseil départemental de la Charente-Maritime et du Conseil Régional d'Aquitaine pour assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2016

Commandes passées en 2015 (marchés supérieurs à 4 000 €)

SMIDDEST

OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Photocopieur	Konica Minolta 78420 Carrières sur Seine	8 840,40€
Réalisation montage démontage stand BFF	Pub Volume 85600 Montaigu	18 753,24
Impression carte de l'estuaire R/V 8 volets, 5000 exemplaires	Euro Pocket Média 85180 Le Château d'Olonne	4 498,80€
Conception stand Bordeaux Fête le Vin	Raimbaud & Ko 85500 Les Herbiers	6 000,00€
Véhicules	Bourdelais 33820 Reignac	11 196,60€
Conception graphique et réalisation du magazine "L'univers de l'estuaire" 2014	Raimbaud & Ko 85500 Les Herbiers	4 537,20€
Bordeaux Fête le fleuve	BGE 33000 Bordeaux	8 717,40€

Cordouan

OBJET	FOUR	FOURNISSEUR		
Marchés de Fournitures				
Tee Shirts	ROUSSET	75009 Paris	4 664,00 €	
Impression tickets	CBI	33390 Blaye	4 899,00€	
Formation hauteur	PREVA	33000 Bordeaux	4 080,00€	
Médailles	Monnaie de Paris	75006 Paris	6 474,00€	
Etude suivi Plateau rocheux	IODDE 1784	0 La Brée les Bains	9 972,00€	
Impression livrets de visite	Bioecoprint	33680 Lacanau	5 540,16€	

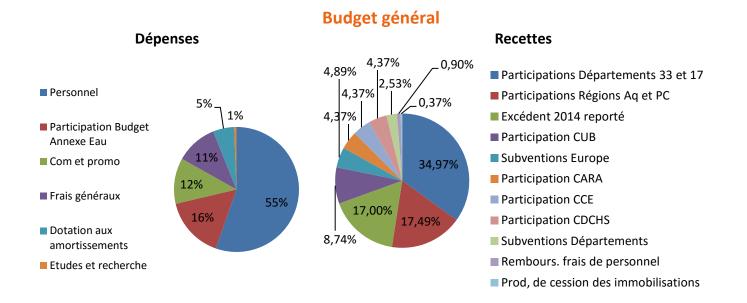
APPROCHE BUDGÉTAIRE

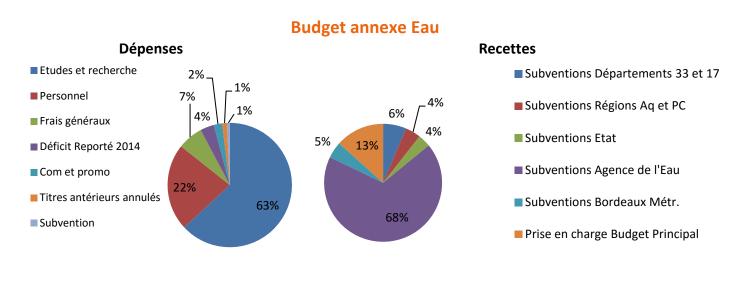
Fonctionnement

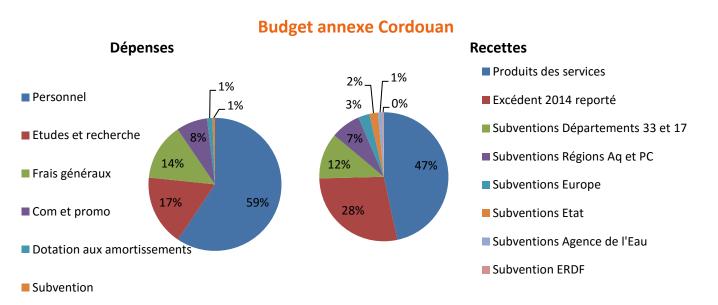
Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Études et recherche	2 743	352 603	53 307	408 653
Com et promo	55 451	12 176	23 479	91 106
Personnel	259 264	126 000	183 924	569 188
Frais généraux	50 519	36 855	42 888	130 262
Subvention		4000	2 000	6 000
Dotation aux amortissements	25 682		3 948	29 630
Participation Budget Annexe				
Eau	74 646			74 646
Titres antérieurs annulés		7000		7 000
Déficit reporté 2014		20 052		20 052
Total	468 307	558 685	309 545	1 336 537

Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Produits des services			202 872	202 872
Participations Départements	220 000			220 000
Participations Régions	110 000			110 000
Participation CUB	55 000			55 000
Participation CARA	27 500			27 500
Participation CCE	27 500			27 500
Participation CDCHS	27 500			27 500
Subventions Départements	15 903	35 696	50 000	101 599
Subventions Régions		23 500	32 500	56 000
Subventions Europe	30 793		12247	43 040
Subventions Etat		19 530	9280	28 810
Subventions Agence de l'Eau		380 080	4986	385 066
Subventions CUB		25 155		25 155
Subvention ERDF			1500	1 500
Remboursement frais de personnel	5 659			5 659
Produit de cession des				
immobilisations	2 299			2 299
Prise en charge Budget Principal		74646		74 646
Excédent 2014 reporté	106 955		121 504	228 459
Total	629 109	558 607	434 890	1 622 605

En 2015, la cotisation est de 110 000 € pour les conseils départementaux, 55 000 € pour les Conseils régionaux et Bordeaux métropole et 27 500€ pour la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et les communautés de communes de la Haute-Saintonge et de l'Estuaire. Le montant des cotisations est inchangé depuis 2004.







Investissement

Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Logiciel	2388			2 388
Travaux				0
Matériel de Bureau et informatique	14 254		7661,75	21 916
Véhicules	15 076			15 076
Total	31 718		7 662	39 380
Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Excédent Investiss reporté 2013	101 980		16 587	118 567
Reprise amort véhicule vendu	2 299			2 299
Subventions département				0
Amortissement	25 682		3 948	29 630
Total	129 961		20 535	150 496

